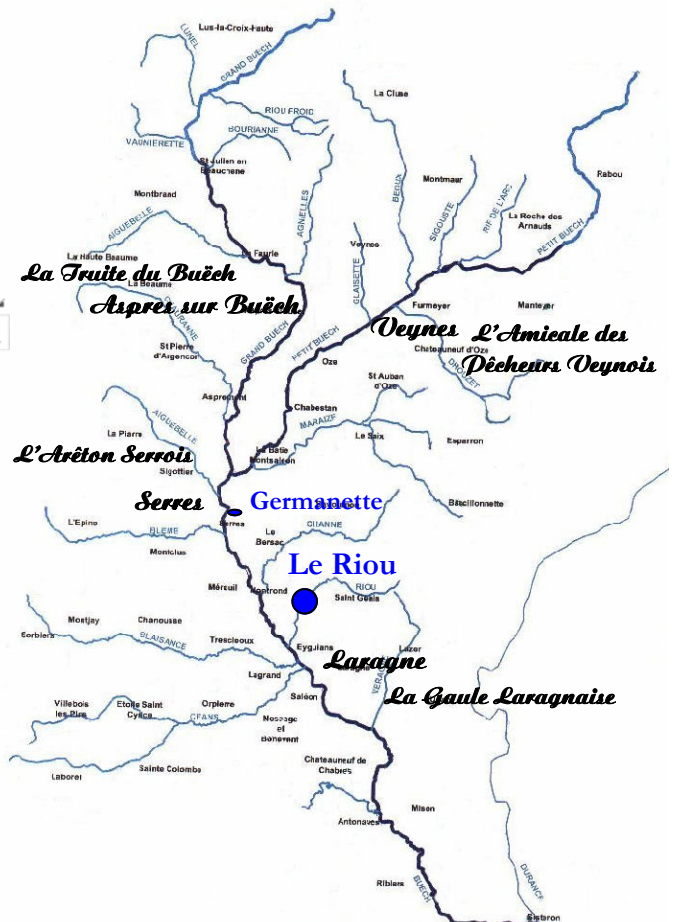


Bulletin gratuit d'information sur la vie des A.A.P.P.M.A. « du Buëch »



Contact: Jean Pierre CHOFFEL
05140 ASPREMONT
☎ : 04 92 58 61 09 / 06 77 85 83 67



EDITO

Amis Pêcheurs,

Nous allons faire un nouveau pas dans le règne INTERNET

Dès le 15 décembre vous pourrez prendre votre carte de Pêche à « La Truite du Buëch » ou une autre AAPPMA en ligne.

Vous pourrez ainsi, par votre ordinateur vous mettre en règle en imprimant vous-même votre carte, vous pourrez aussi, toujours me contacter pour une carte par correspondance ou la prendre chez nos dépositaires. J'espère que vous serez fidèle à votre AAPPMA en donnant votre adresse mèl pour que je puisse vous envoyer les informations locales.

Si vous prenez votre carte par Internet pensez à notre petite association, que ce nouveau type d'achat permette de tisser des liens plus forts et plus tenus entre les pêcheurs.

Cependant que cela ne vous empêche pas d'aller à la Pêche car c'est là que vous passerez du bon temps et des moments agréables, et je pense bien meilleurs que sur votre ordinateur.

Jean Pierre CHOFFEL

Le Buëch, les dossiers en cours

Que ce passe-t-il dans le Buëch? Qu'est ce qui fait sa richesse et sa diversité ?

La pêche: C'est toujours un plaisir de passer un moment au bord de l'eau, les paysages y sont tellement magnifiques.

Le plan d'eau du Riou toujours aleviné régulièrement par les deux AAPPMA de Serres et d'Aspres en truites arc en ciel portion afin d'aider les pêcheurs dans leur quête de dame truite.

Le 25^e critérium des 2 Buëch un beau succès cette année (voir page 2)

La Journée Nationale de la Pêche (voir page 2)

La base de pêche de Germanette. L'association de pêche « La Cabane du Pêcheur » est opérationnelle; pêche en No-Kill toute l'année; pêche aux appâts naturels (toute prise gardée) à 10 € le Kg, en juillet et août elle est ouverte les vendredis, samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés de 9h30 à 12h et de 13h à 19h,

Renseignements: (Lionel ☎ 06 37 86 13 95 - Hervé ☎ 06 70 72 17 42 - Jean Pierre ☎ 06 77 85 83 67)

Les 17 et 18 septembre elle recevra la Division 2 Réservoir, une compétition pêche à la mouche en réservoir comptant pour le classement et montée en 1^o division, une trentaine de concurrents sont attendus.

Les Ateliers Pêche Nature « Les Alevins du Buëch », sont toujours opérationnels à la base de pêche de Germanette avec son centre d'initiation à « La Cabane du pêcheur » mais aussi à « La Motte Flottante » sur Pellautier. Cet APN propose à toute personne voulant apprendre à pêcher, une éducation à l'environnement et des séances d'initiation Mouche, Coup, Leurres, dispensées par Lionel, Bernard et Bastien tous trois stagiaires de l'AAPPMA et en formation BP JEPS (Moniteur guide de pêche) au CFPPA de Carmejane près de Digne. Nous recherchons des sponsors et du public pour participer à leur formation et aux épreuves qui leurs permettront de faire valider leurs UC.

Contrat de rivière, financement d'actions piscicoles par la fédération et différents partenaires sur les adoux (Glacières, Garenne) des demandes en cours mais qui ne sont pas toujours prises en compte, cela permettrait cependant de venir au plus vite à une gestion patrimoniale du Buëch.

Restauration des adoux, l'AAPPMA s'est engagée à traiter un adoux tous les ans pour participer à sa façon à la réalisation du Contrat de rivière. Nous nous rendrons aussi lors d'une matinée du mois d'octobre sur tous les adoux qui ont été restaurés à ce jour (Glacières, Garenne 1 et 2, Fontaine salée) pour préparer la remontée des truites sur les frayères et surtout vérifier que la connexion au cours d'eau est bien dégagée, tout cela afin de gérer rigoureusement nos rivières dans l'intérêt de tous.

Les A.A.P.M.A. du BUECH : coordonnées des présidents :

« La Truite du Buëch » - Jean Pierre CHOFFEL ☎ : 04 92 58 61 09

« L'Amicale des Pêcheurs Veynois » Christian GILARDEAU ☎ : 04 92 57 25 48

« L'Aréton Serrois » - Hervé LOCOGE ☎ : 04 92 67 10 90

« La Gaule Laragnaise » - Olivier CHARDIN ☎ : 04 92 65 26 08



Prudence !

Lancers vifs, particulièrement avec une canne à pêche en fibre de carbone.

Journée Nationale de la Pêche 4 juin à Germanette, 5 juin au Riou.

Les AAPPMA d'Aspres et de Serres aidées par 50 kg de truites fournies gracieusement par la Fédération de Pêche des Hautes Alpes ont comme tous les ans organisé la Journée Nationale de la Pêche dans le

Buëch, le samedi pour les jeunes au plan d'eau de Germanette et le dimanche pour tous, au plan d'eau du Riou.

Une bonne fréquentation des jeunes, on notait la présence des élus locaux, Conseil Général, Maires, Président Communauté de Communes et à la clé l'inauguration des aménagements réalisés grâce à l'attribution de la réserve parlementaire d'Henriette MARTINEZ qui coupait le ruban symbolique.

Cependant comme toujours les bénévoles des deux associations étaient là, ils sont toujours heureux de la réussite de ces deux journées qui font date dans leur action en faveur de la pêche

et des milieux aquatiques, surtout quand ils voient que la relève sera peut être assurée grâce aux jeunes participants.



25° critérium des 2 Buëch (Organisation GPS Enclave des Papes.)

Il a eu lieu le 5 juin, uniquement sur le grand Buëch du camping d'Aspres sur Buëch à la limite de la Drome à Saint Julien en Beauchêne, il était délimité 2 secteurs de 9 emplacements d'environ 1 km chacun. Un temps pluvieux peu propice à la pêche à la mouche, des eaux légèrement teintées, après 2 manches de 3 heures chacune, c'est un classement qui permet de décompter seulement 18 truites « maillées », la plus grosse prise 25 cm, au total : 40 truites.



Les 3 premiers et plus gros poisson
L'organisateur : Christian AVINAUD

Les salles ont été gracieusement mises à disposition par la mairie d'ASPREMONT.

Les rubalises et la peinture biodégradable sont fournies par « La Truite du Buëch »

Les coupes sont offertes par la Fédération, (2) et La Truite du Buëch (2).

Les gagnants:

1° - Thibaud TACCUSSEL (Valréas), 2° - Thierry BELLGARDE (Valence), 3°-Nicolas FACIN (Aren Furan), plus grosse truite - Michael LEBON (Mulhouse)

Ateliers Pêche Nature session 2010/2011 et suite.

Comme l'année dernière nous avons continué pour la saison 2010/2011 un cursus avec 8 enfants âgés de 8 à 13 ans de la maison d'enfants « Les Lavandes » à ORPIERRE.

Ainsi le 6 octobre notre première séance a débuté par le diaporama pour finir le 8 juin

par une petite fête où un diplôme récompensait chacun, des efforts qu'ils avaient fourni.

Entre temps confection d'une mare pédagogique et observation du milieu aquatique plusieurs initiations à différents modes de pêche ont eu lieu, la mouche, le lancer, le coup, le toc, sans oublier la confection des nœuds ou de différentes sortes de mouches.

Les deux piliers, Jean Pierre et Hervé ont reçu le renfort de Lionel ainsi que Bastien et Bernard, tous les trois stagiaires en BP JEPS moniteur guide de pêche au CFPPA de CARMEJANE

Toutes ces actions ont pu être menées à bien grâce à Armelle l'animatrice des Lavandes, nous espérons pouvoir continuer à la rentrée prochaine.

Parallèlement à cette action nous organisons des demi-journées de découverte du milieu aquatique, nous recevons ainsi des centres sociaux, des Comité d'entreprise ou des structures diverses.

Cette activité a du mal à continuer malgré la subvention de la Fédération de pêche que nous remercions.



Étude de transport solide du Grand Buëch

Le Buëch va-t-il déborder à Aspremont lors de sa prochaine crue ?

C'est la question que se sont posés les élus suite au rapport de la SOGREAH commandé par la DDT et présenté à Aspres sur Buëch le 6 juin 2011.

En préambule il est déclaré :

« Cet entretien permet certes d'améliorer le transit sédimentaire et l'écoulement des crues (en terme de fréquence d'inondation). Cependant, il convient de garder à l'esprit que le secteur restera inondable pour les fortes crues. »



Dans cette étude il est dit : « Dans un premier temps, nous préconisons d'intervenir sur le secteur à enjeux le plus menacé : la traversée du village d'Aspre-

mont. Nous préconisons de supprimer le volume excédentaire prioritaire (1ère tranche) dans la traversée d'Aspremont : le volume concerné est estimé à environ 60 000 m3 (50 à 77 000 m3) ; nous proposons de supprimer l'excédent sur le secteur amont du pont d'Aspremont (PK 35.5 à 36.25) ainsi que dans toute la traversée étroite d'Aspremont (à l'aval du pont : PK 36.25 à 37.60).



Par principe de précaution, l'étude préconise :

De retirer la première année un premier volume de **30 000 m3 qui sera intégralement redéposé sur le secteur déficitaire de Sigottier** (restauration du matériel alluvial)

De suivre l'évolution du lit sur les secteurs d'Aspremont et de Sigottier,

Pour l'entretien du lit, nous préconisons des autorisations temporaires de prélèvements (valable une année), à valider chaque année après une analyse du profil en long et conclusions favorables de l'expertise morphologique.



Cela veut dire qu'il est sûrement plus simple de traiter la cause que les effets et qu'à aucun moment le bureau d'étude ne s'est penché sur les solutions d'avenir permettant d'être sûr de ne plus avoir de débordement.

Allons nous subir des curages perpétuels et qui va payer ces sommes astronomiques, déplacer des milliers de mètres cubes (60 000) avec des milliers de camion (3 000) dans le village et au milieu du Buëch pour un résultat plus qu'incertain ?

LA RESTAURATION DES ADOUX DU BUECH

Dans la suite de sa démarche participative en faveur de la biodiversité et de la restauration des adoux, l'AAPPMA « La Truite du Buëch » a lancé une remise en état par les bénévoles de l'adoux de La Garrenne 2 à ASPREMONT.

Une équipe de bénévoles s'était donnée rendez vous, fin mai le matin à 8 heures, chacun était venu avec son matériel, tronçonneuse, serpe, pioche, mais surtout



ses bras, son engagement associatif et sa bonne volonté.

Ainsi sur un linéaire de 400 mètres la redynamisation de l'adoux avait lieu, les arbres morts ont été sortis du lit, des embâcles dont certains commençaient à « marcotter » ont été dégagés afin de lui redonner vie.

Une étape dans la démarche de restauration des milieux que s'est fixé l'AAPPMA « La Truite du Buëch » qui espère une reconduction annuelle.

LA RENOUÉE DU JAPON (Fallopia japonica)

On ne peut s'arrêter de parler de cette plante invasive qui cause de gros dégâts sur la biodiversité car elle élimine toutes les autres espèces en prenant leur place.

Comment la reconnaître ?

Plante vivace dont les parties aériennes meurent chaque année dès les premières gelées, les parties souterraines (rhizomes) passent l'hivers au repos, de nouveau bourgeons se développent au printemps. (croissance plusieurs cm par jour)



Ce sont des tiges segmentées, (genre bambou) qui peuvent atteindre 3 mètres dès le mois de juin et 2 à 3 cm de diamètre de couleur verte pigmenté de taches rougeâtres, feuilles vertes de forme ovale à triangulaire évoquant la forme d'un cœur.

Le SMIGIBA organise des campagnes, d'arrachage, vous pouvez vous joindre à eux. En cas de découverte, le prévenir au plus tôt en lui donnant le lieu exact de la présence constatée

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »
 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT
 ☎ : 04 92 58 61 09

E-mail: truite.buech@cegetel.net
 Site : <http://truite.buech.free.fr>

Photos « La Truite du Buëch » Imprimé par nos soins.
 Dépôt légal 99-015. Révisé 17/99



Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, gardes, gendarmerie, fédération, présidents, etc... Voir téléphones utiles.



Un seul numéro
 ☎ : **0980 983 983**
 d'accès à votre banque
 Agence de VEYNES

ESPACE LIBRE SERVICE
 7 j / 7 et de 6 h à 22 h.

ACCUEIL CONSEIL

Mardi
 8h30/12h15 - 14h45/18h30
Mercredi - vendredi
 8h30/12h15 - 14h45/17h30
Jeudi
 9h15/12h15 - 14h45/17h30
Samedi : 8h30 / 12 h 45



Hautes Alpes
 Conseil Général



Quelques recommandations à nos amis pêcheurs:

Ne laissez pas traîner au bord de l'eau vos emballages d'appâts, sacs plastique, fils, trop souvent garnis d'hameçons, bouteilles, etc.. **Le respect de votre environnement et des propriétaires riverains doit être le reflet de votre savoir vivre.** Ne vous conduisez pas en irresponsable, la défense de l'environnement aquatique passe par les pêcheurs, la lutte contre les pollutions de toutes sortes que nous prônons commence par l'exemplarité que nous donnons autour de nous. Si nous voulons obtenir le respect du milieu aquatique il faut que notre comportement soit sans faille. Par nos actions de bénévolat pour la **défense du milieu aquatique, la promotion du loisir pêche et l'éducation à l'environnement**, nous devons nous affirmer et être les moteurs et les exemples à suivre par la jeunesse qui assure notre relèvé.



Ami lecteur

Ce bulletin d'information vous renseigne dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.

Si vous voulez participer à l'animation auprès des jeunes, vous pouvez téléphoner pour donner vos disponibilités et l'action que vous aimeriez mener, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les Jeunes qui désirent participer à une animation pêche ainsi que les Écoles ou Centres peuvent faire de même, nous essayerons de répondre à leur attente.



Prudence !

Utilisation d'une ligne de grande longueur pour la pêche "au coup".

Brèves
 Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011, Championnat de France Division 2 Mouche Réservoir au Plan d'eau de Germanette .

RESPECTEZ CES PANNEAUX VOTRE SECURITE EST EN JEU

Il est rappelé que le nombre maximum de captures de salmonidés autorisé par pêcheur et par jour est de 6.

- Téléphones utiles**
- Fédération: 04 92 53 54 71
 - ONEMA Chef : 06 30 48 87 59
 - Police: 17
 - SMIGIBA: 09 66 44 21 26
 - ONEMA secteur : 06 72 08 12 63
 - Local ONEMA : 04 92 46 61 84



Les berges des canaux EDF sont glissantes et dangereuses, il est à déplorer des accidents regrettables entraînant mort d'homme. Ces lieux sont interdits au public et de plus en plus des dégradations sont constatées sur certains ouvrages. La pêche y est bien sur interdite, les AAPPMA locales s'engagent à ne pas y introduire de truites, elles concentrent leurs efforts dans le plan d'eau du Riou permettant une bonne accessibilité à tous.